

NOTIFICATIONS

- 06/07/2017 - Demande en ligne de permis de conduire - Lors de l'envoi de votre Formulaire Photo Signature (FPS), l'enveloppe ne doit contenir que ce formulaire. Aucun autre document ne doit être joint. ✕
- 02/03/2017 - La pré-demande CNI est désormais généralisée dans tous les départements de métropole. ✕
- 23/12/2016 - A titre d'information : la réalisation d'une pré-demande passeport est possible seulement si vous achetez en ligne un timbre fiscal dématérialisé, ou si vous disposez déjà d'un numéro de timbre fiscal dématérialisé préalablement acheté. ✕

MON ESPACE CONDUCTEUR

Demander un permis de conduire
Connaître le solde de mes points
Où en est mon permis de conduire.

MON ESPACE CONDUCTEUR

MON ESPACE IDENTITÉ

Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur
Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI mineur
Où en est mon passeport / ma CNI
Déterminer si ma ville a adhéré à la dématérialisation.

MON ESPACE IDENTITÉ

MON ESPACE VÉHICULE

Où en est ma carte grise
Déclarer la vente de mon véhicule
Modifier mon adresse
Refaire mon certificat d'immatriculation
Changer de titulaire

MON ESPACE VÉHICULE

BESOIN D'AIDE ?



Depuis votre espace conducteur, identité ou véhicule, vous pouvez envoyer un message à l'ANTS.

Contactez l'ANTS

Vos coordonnées

Profil *

Nom *

Votre adresse mel *

Votre message

Objet *

-----Passeport-----

- Passeport-----
- Pré-demande passeport
- Pré-demande CNI
- Modification fiche-mairie uniquement
- SIV-----
- Je n'ai pas reçu mon CI (carte grise)
- Accès au SIV/SIT
- Problème de connexion avec certificat numérique
- Problème Certificat de non-gage (CSA)
- Habilitation/APD
- Modification des données nominatives sur mon CI
- Modification des données techniques (VIN, ...)
- Changement d'adresse sur ma carte grise
- Autres
- Permis-----
- Comment savoir où en est mon permis de conduire ?
- Le suivi en ligne de la production de mon permis de conduire n'a pas répondu à ma question.
- Le suivi en ligne de la production de mon permis de conduire m'indique «Pli non distribuée» : que dois-je faire ?
- J'ai une question concernant mon solde de point.
- J'ai une question sur la demande de permis de conduire en ligne.
- Autres
- Portail-----
- Professionnels : accès à votre espace dédié sur le portail de l'ANTS
- Géolocalisation : inscription/modification/suppression de fiche
- Mon compte : je n'arrive pas à y accéder
- Autres

Ne pas jeter sur la voie publique

SITE DE L'AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES (A.N.T.S.)

L'A.N.T.S. est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de l'Intérieur.

L'A.N.T.S a pour mission de répondre aux besoins des administrations de l'État en matière de titres sécurisés.

Ces titres sont des documents délivrés par l'État, faisant l'objet d'une procédure d'édition et de contrôle sécurisée (titres d'identité et de voyage, des titres de séjour, des visas, des certificats d'immatriculation des véhicules, des permis de conduire ...).

Toutes les démarches en ligne proposées par le ministère de l'intérieur s'effectuent depuis le site de l'A.N.T.S.

FRANCE CONNECT

Sur le site de l'A.N.T.S., vous pouvez également vous identifier avec FranceConnect.

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour simplifier votre connexion aux services en ligne.

COMMENT VOUS IDENTIFIER PAR FRANCECONNECT ?

- Vous cliquez sur le bouton FranceConnect.
- FranceConnect vous propose de sélectionner un compte existant pour vous identifier : Impôts.gouv.fr, Ameli.fr, Loggin LaPoste.
- Vous saisissez votre identifiant et mot de passe pour le compte sélectionné.
- Vous êtes désormais reconnu par le service en ligne.



AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Rechercher

Mon Espace

Vos démarches Les titres Les solutions Nos partenaires L'international Nos marchés publics Salle de presse

Demander un permis de conduire Réaliser une pré-demande passeport Suivre ma carte grise

Connaître le solde de mes points Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité Déclarer la vente de mon véhicule

Suivre mon permis de conduire Suivre la production de mon passeport/de ma CNI Modifier mon adresse

ACCÉDER À VOTRE ESPACE

CREATION D'UN COMPTE

La création d'un compte est obligatoire pour effectuer les démarches sur le site de l'ANTS.

- 1 - Se connecter sur le site <https://ants.gouv.fr>
- 2 - Cliquer sur Mon Espace ou Accéder à votre espace

- 3 - Compléter tous les champs du formulaire
- 4 - Cliquer sur « créer mon espace ».
- 5 - Lorsque le message vert « Succès » apparaît, un mail d'activation est envoyé sur la boîte mail renseignée dans le formulaire.

JE CRÉE UN COMPTE

En remplissant les champs suivants

Avec FranceConnect

Je suis ... *
 Particulier

Nom de naissance *
 Prénom *
 Adresse mail *

Saisir le code ci-dessus *

CRÉER MON ESPACE

Pourquoi créer un compte ?
 La création d'un compte "usager" vous permet d'effectuer une demande en ligne pour le permis de conduire et pré-demande de passeport biométrique.

Comment ça se passe ?
 Vous complétez les différents champs demandés et validez votre demande de création de compte en cliquant sur le bouton "Créer mon compte".
 Vous recevrez un 1er mel vous demandant d'activer votre compte, en cliquant sur un lien : vous aurez un dernier formulaire à remplir afin de choisir, entre autre, votre mot de passe.
 Après avoir rempli ce formulaire, vous serez directement connecté à votre compte. Vous pourrez commencer vos démarches en ligne.
 En parallèle, vous recevrez un second mel vous indiquant l'identifiant qui vous a été attribué. Avec cet identifiant et le mot de passe que vous avez choisi, vous pourrez accéder à votre compte pour

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Bonjour,

Plus qu'une seule étape pour activer votre compte et ainsi profiter de tous les services pratiques du site <https://www.ppd.ants.gouv.fr>. Cliquez sur le lien ci-dessous pour confirmer votre adresse électronique et définir votre mot de passe :

<https://ants.gouv.fr/user/activate/1deae27f7cb6f69479b14ac1ca96321b/396199>

* Attention, sans connexion de votre part dans les 24h le compte sera supprimé.
 * Une fois votre compte activé, vous recevrez par courriel votre identifiant de connexion.

Cordialement,
 L'Agence Nationale des Titres Sécurisés
<https://www.ppd.ants.gouv.fr>

- 6 - Cliquer sur le lien direct pour continuer la création du compte
- 7 - Renseigner les informations : sexe – mot de passe (avec confirmation) – question secrète (avec réponse)

VOUS Y ÊTES PRESQUE !

Veillez compléter le formulaire ci-dessous:

Sexe *
 Femme Homme

Mot de passe *
 Confirmez le mot de passe *

Question secrète *
 Quel est le prénom de votre père ?

Réponse à votre question secrète *

ME CONNECTER

Choisir un mot de passe sécurisé :
 • Majuscules
 • Chiffres
 • Caractères spéciaux